



# Comité Départemental d'Action Sociale

## Compte-rendu du 16 Novembre 2023

Cette instance s'est tenue en présence des représentants des syndicats des Finances Publiques du 93, des correspondants sociaux des Directions, ainsi que les membres du Service Social du 93. Les représentants de l'administration ont comme toujours brillé par leur absence, seuls 5 sur 12 étaient présents (dont plus de la moitié étaient les représentants de la DGFIP 93!).

L'action sociale, collective ou individuelle vise à améliorer les conditions de vie des agents de l'État et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, ainsi qu'à les aider à faire face à des situations difficiles (sur le plan matériel comme psychologique).

Plusieurs sujets ont été abordés notamment la réforme de l'organisation du réseau des délégués de l'Action Sociale, le rapport annuel d'activité 2022 de l'Action Sociale du 93 et celui du Service Social de la Saine-Saint-Denis ainsi que les propositions de spectacles et Noël 2024.

Comme chaque année, le personnel du service social de Seine-Saint-Denis nous a livré un rapport riche, malgré le temps trop court consacré à leur intervention., autant sur son volume d'interventions que sur la nature de celles-ci.

Enfin les représentants des syndicats sont intervenus à plusieurs reprises afin de questionner et alerter la Direction notamment sur l'urgence de proposer une solution de garde d'enfants aux douaniers et autres personnels réquisitionnés durant les Jeux Olympiques, le besoin d'augmenter l'offre des places en crèche et sur les risques d'une régionalisation des marchés.

Les points abordés par ce compte-rendu sont les suivants :

Page 1 - Réforme de l'organisation du réseau des délégués de l'action sociale

Page 2 - Arbre de Noël 2023

Page 2 - Rapport annuel d'activité 2022

Page 3 - Solution de garde d'enfants pour les personnels réquisitionnés durant les Jeux Olympiques

Page 3 - Accès à un nutritionniste

Page 3 - Les propositions pour les sorties et l'arbre de Noël 2024

Page 4 - Chèques amitiés-finances

Page 4 - Rapport du service social de Seine-Saint-Denis

### **Réforme de l'organisation du réseau des délégués de l'action sociale**

Plusieurs mois après sa mise en place, Mr Ruel, le directeur régional pour l'action sociale, a ouvert cette instance par la présentation de la nouvelle organisation. Le réseau, composé de 25 agents dont plusieurs sont en compétences partagées, repose désormais sur la distinction des missions des délégués de proximité et des délégués référents. Ces derniers sont spécialisés selon cinq thématiques « Vacances

et actions locales », « Aide à la parentalité », « Logement », « Restauration » et « Communication ». Ces spécialisations devraient permettre à long terme la montée en compétence des délégués référents. Quant aux délégués de proximité, au nombre de trois dans le 93, ils restent les interlocuteurs privilégiés des agents et des services. Ils sont notamment en charge de l'animation du dialogue social à travers les groupes de travail et le CDAS. Comme évoqué lors d'une précédente instance, il n'y a pas de doublon ni de suppressions de postes. On note toutefois la mutualisation de toutes les missions relevant des thématiques « Logement », « Restauration », « Communication » et des missions liées à l'instruction des demandes des familles et des subventions séjours enfant.

Face à une Direction qui défend les avantages de la politique de régionalisation en citant entre autres la rationalisation des marchés et leur harmonisation, nous ne souhaitons pas que cette politique soit appliquée au détriment des agents ou de la qualité des services auxquels ils peuvent prétendre.

### **Arbre de Noël 2023**

L'évènement approche et, cette année, vous pourrez profiter d'un spectacle qui se tiendra au Parc de Vincennes dans le cadre de la fête foraine de Noël. Quant au goûter il sera proposé par la Maison Arc-en-ciel de Dammartin-en-Goële qui reversera tous les bénéfices générés par la vente de confiserie au financement des structures d'accueil, de matériel, et de séjours pour des personnes en situation de handicap (tout en favorisant le recours à des Établissements et Services d'Aide par le Travail). 83 000€ venant ds chèques cultures non-réclamés (mesure suite à l'annulation de l'arbre de Noël à cause du covid) serviront au projet opéra.

Le spectacle commencera à 13h15. Encore une fois nous avons exigé qu'une journée d'absence soit accordée à tous les agents et remis à cet effet en Juin dernier une pétition signée par plus de 500 agents. Le Secrétaire du CDAS a rappelé que la décision de la durée d'absence relevait de la compétence de chaque Direction (DDFIP, DIRCOFI, DGDDI, DNEF, DVNI, DGE), aussi seuls nous trouvons lamentable que la DNEF, la DVNI et la DGE n'ai pas le droit à une journée complète d'autorisation ! Aussi, les agents devront soit poser une demi-journée de congés soit être en débit horaire en quittant le travail plus tôt. Pire encore, certains agents renonceront tout simplement à participer à cet évènement ! Nous évoquerons prochainement la possibilité d'obtenir des chiffres sur le taux de participation sachant que toute réservation effectuée est réputée consommée. **Pour rappel, les E-CADO Carte Noël sont à utiliser avant le 07/12/2023.**

### **Rapport annuel d'activité 2022**

Le secrétaire de la CDAS a présenté le rapport d'activité 2022 marqué par une augmentation de 10% des effectifs concernés par l'action sociale entre 2021 et 2022. Tous les domaines couverts par l'Action Sociale ont connu une hausse du nombre de demandes ou d'activités.

Plusieurs chiffres interpellent notamment le nombre de demandes de logement reçues par rapport aux demandes de logements attribuées, en 2022 on note 296 demandes pour seulement 177 attributions dans le réseau ALPAF ! Le rapport d'activité 2022 du Service Social rappelle que dans le 93 les demandes de logements sont principalement faites par les agents qui ont obtenu leur première affectation après leur scolarité. Logements qui souvent sont une deuxième résidence pour ces agents et entraînent par

conséquent des frais supplémentaires. Le rôle de l'Action Sociale est de proposer au plus grand nombre un logement abordable. 40 % de dossiers acceptés ce n'est pas suffisant !

De même pour les demandes de places en crèches dans le 93, sur 66 dossiers seuls 27 dossiers ont été acceptés. Pour l'Île-de-France, c'est 530 demandes pour seulement 100 places d'attribuées !! 4 agents sur 5 se voient refuser une place en crèche, car ils ne sont pas assez prioritaires !! Face à ce constat particulièrement mauvais et scandaleux, l'Administration est claire, le résultat vient d'un manque de budget !!!

Sur les chiffres du logement et des crèches nous avons fait part de notre insatisfaction quant aux réponses données. Nous avons exprimé clairement nos interrogations et inquiétudes sur la situation et le sort des personnes dont la demande a été rejetée.

Les demandes d'aides ALPAF tous postes confondus sont en baisse entre 2021 et 2022. Aussi nous rappelons à tous nos agents les aides qu'ils peuvent demander auprès de l'Action Sociale : Aide à la première installation, Prêt amélioration de l'habitat, Prêt handicap, Prêt équipement du logement, Prêt sinistre. Enfin, nous avons demandé l'intervention d'une personne de la SRIAS dans une prochaine instance afin de répondre aux difficultés des agents de contacter un interlocuteur ou d'accéder aux offres de sorties.

### **Solution de garde d'enfants pour les personnels réquisitionnés durant les Jeux Olympiques**

Une situation à présent urgente puisqu'il n'y a aucune réponse de la Direction quant aux solutions de gardes d'enfants pour nos collègues réquisitionnés durant les Jeux Olympiques ! Déjà soumis à des horaires atypiques, nos collègues douaniers et autres personnels réquisitionnés seront d'astreinte de Juin à Septembre 2024 sans autorisation à prendre des vacances sur cette période. Or à seulement 8 mois des Jeux aucune solution ne leur est proposée pour la garde d'enfants. La seule réponse de la Direction lors de cette instance est « c'est en cours » ! Nous exigeons que des solutions concrètes soient proposées à tout le personnel d'astreinte et ce dans les plus brefs délais afin de leur permettre d'organiser leur vie familiale sereinement !

### **Accès à un nutritionniste**

Cette année un budget a été voté et pérennisé pour les années à venir afin de permettre l'accès aux 100 consultations diététiques pour l'année 2024. Les représentants des syndicats ont défendu devant la Direction cette demande très populaire auprès des agents et obtenu gain de cause après plusieurs années de travail ! Ceux qui souhaitent prendre rendez-vous peuvent s'inscrire sur le site <https://cmondiet.fr/mefsin>

### **Les propositions pour les sorties et l'arbre de Noël 2024**

En 2021, l'annulation du spectacle à cause du covid avait conduit à l'émission de chèque-culture pour les agents. Le prestataire imposé par Bercy étant malheureusement toujours aussi mauvais (malgré les plaintes des syndicats à tous les niveaux), ce qui a engendré la non-utilisation de plus de 83 000€ !

Aussi, les syndicats ont proposé un grand projet culturel autour de l'opéra, dans l'esprit de la sortie qui avait rencontré un grand succès dans le 93. Aussi, l'année 2024 réservera de belles sorties en perspective avec notamment deux propositions de sorties culturelles dont l'une à l'Opéra Bastille pour assister à une représentation de la Traviata et l'autre réservée au 6-12 ans pour découvrir en visite guidée l'Opéra Garnier. 100 places sont prévues pour chaque sortie et pour lesquelles vous recevrez les liens d'accès à la réservation par mail.

Enfin les propositions de spectacles pour Noël 2024 ont été étudiées en groupe de travail. La faiblesse du budget dont (6 % est capté par Bercy chaque année sous forme d'une d'une réserve budgétaire) ne laisse malheureusement qu'un choix restreint au niveau des spectacles : fête foraine, cinéma ou cirque. Le choix du spectacle n'a pas encore entériné par un vote, mais la majorité des représentants qui se sont prononcés penchant vers un spectacle de cirque.

### **Chèques amitiés-finances**

En cette fin d'année, 65 agents en congés longue maladie CLM ou congés longue durée CLD bénéficieront d'un chèque amitiés finances de 100€. Dès l'année prochaine, le nombre de bénéficiaires sera étendu pour inclure les collègues en grande difficulté financière. Ils seront signalés par les assistants sociaux qui constituent une aide essentielle pour les agents. Les modalités de distribution restent encore à déterminer par les collègues du Service Social, mais devraient intégrer un fonctionnement mixte : chèques dématérialisés, transmis par courrier ou remis en main propre. Nous avons tenu à faire entendre que ce geste au-delà de portée financière, constituait un lien entre l'Administration et ses agents les plus en difficultés.

### **Rapport du service social de Seine-Saint-Denis**

L'équipe a présenté le bilan de son action 2022. Elle a reçu près de 600 des agents des MEFSIN du 93, soit une augmentation de 25 % par rapport à 2021. Dans le cadre de ses différentes interventions, il y avait 25 % d'agent A, 25 % d'agents B, 40 % d'agents C, 7 % de contractuels et 2 % de retraités. La DGFIP (toutes directions confondues) représente 70 % des dossiers traités par le service social de Seine-Saint-Denis.

Leur action porte sur les problématiques de budgets et de maladie (démarches, mais aussi problème d'argent lié à celle-ci), représentant près de 50 % de leur action, le reste se divisant entre la santé, le logement et sur la vie professionnelle. Sur ce dernier plan, plus de 50 % de leurs actions se fondent sur des problèmes de mutations, d'environnement de travail et de conflit interpersonnel.